

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Modèle année	Bordereau-type N°	
Machine de travail lourde		ALLIS CHALMERS		T L 1 4		1964	4 ' 7 1 0	
Caractéristiques "TL 14" de chaque côté sur capot du moteur + sur plaquette du constructeur, à gauche dans la cabine								
				Carburant diesel		Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis ALLIS CHALMERS INTERNATIONAL, Essendine (GB) - Importateur MAVEG SA, Bienne								
N° du châssis frappé à droite, sur le longeron vers le moteur								
N° du moteur frappé à droite, à l'avant sur le bloc-cylindres								
Type du moteur AV 322 / 2 EM 1248 - en ligne, vertical, à injection directe								
Position du mot. arrière		Frein-moteur						
Cylindrée	5123 cm³	Frein de remorque					Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission mécanique *) Treuil/Cabest.				Longueur 5'300		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant 4		*) Crochet rem. à broche		Largeur 2'180		
Entraînement	avant	Vitesse en 1 <sup>re</sup> 3,2		Voie avant 1'710		Hauteur 2'750		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 35,4 **)		Voie arrière 1'710		Empattement 2'130		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel AV et AR		Diam. de braq. 13.30		Porte à faux arr. 1'070		
Frein à pied hydraulique, assisté à dépression, à expansion interne, sur les 4 roues								
Frein à main mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan								
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm	
A vide	3'370	3'600	6'970	Dimension	14.00-24	14.00-24	Longueur	
Charge utile			-	Charge pneu	3'355	3'355	Largeur	
Total			6'970		12 Ply		Hauteur	
Gar. de fabr.							Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes			Porte à faux arr.	
Direction: action sur roues AR - assistée hydr.				Marque du moteur A E C		C.V. frein 104 SAE		
Alésage		112		Course 130		C.V. Impôts 26.09		
Forme de la carrosserie pelle chargeuse								
Nombre de places: total 1		(avant milieu arr. )				Places debout		

Phares: marque	2/ HELLA E 1 4411	§) Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	AV = combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, sur pelle	AR = combinés avec feux stop	(orange)
2/ réflecteurs, blancs, sous feux position		Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs	2/ séparés, Ø 74	Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné	Parties dangereuses	
Lampes de travail	AV= 2 - AR= 2 avec lampe-témoin	(brûlent toutes simultanément)	
Équipement électr.	24 Volts		
Mesure du bruit	89	bB à 2'200 t/min - Avertisseur =	98 dB

Observations et exceptions

- \* ) Transmission : Boîte réversible à 4 vitesses, convertisseur de couple  
2 cales d'arrêt indispensables.
- \*\* ) Vitesse : Limitée à 30 km/h. - Signe distinctif indispensable.
- §) Phares : Disposés à 1'780 mm du sol. - Admis pour raisons techniques.  
Dispositif de protection sur pelle de chargement avec marquage jaune-noir.

Lieu et date de l'expertise-type      Bienne, 3.8.64

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Machine de travail lourde		Marque de fabrique	ALLIS CHALMERS		Type	T L 1 4		Modèle année	1964	Bordereau-type N°	4 ' 7 1 0	
Caractéristiques "TL 14" de chaque côté sur capot du moteur + sur plaquette du constructeur, à gauche dans la cabine													
Carburant diesel										Nombre de cylindres		4	
Constructeur du châssis ALLIS CHALMERS INTERNATIONAL, Essendine (GB) - Importateur MAVEG SA, Bienne													
N° du châssis frappé		à droite, sur le longeron vers le moteur											
N° du moteur frappé		à droite, à l'avant sur le bloc-cylindres											
Type du moteur AV 322 / 2 EM 1248 - en ligne, vertical, à injection directe													
Position du mot.		arrière Frein-moteur											
Cylindrée		5123 cm³ Frein de remorque								Dimensions ext. en mm			
Temps		4 Transmission mécanique *) Treuil/Cabest.								Longueur		5'300	
Refroidissement		eau Nombre vit. avant 4 *) Crochet rem. à broche								Largeur		2'180	
Entraînement		avant		Vitesse en 1 <sup>re</sup>		3,2		Voie avant		1'710		Hauteur	2'750
Nombre d'axes		2		Vitesse en prise dir.		35,4 **)		Voie arrière		1'710		Empattement	2'130
Nombre de pneus		4		Bloquage différentiel		AV et AR		Diam. de braq.		13.30		Porte à faux arr.	1'070
Frein à pied		hydraulique, assisté à dépression, à expansion interne, sur les 4 roues											
Frein à main		mécanique, à expansion interne, sur arbre de cardan											
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.						Dimensions int. en mm	
A vide	3'370	3'600	6'970	Dimension	14.00-24	14.00-24						Longueur	
Charge utile			-	Charge pneu	3'355	3'355						Largeur	
Total			6'970		12	Ply						Hauteur	
Gar. de fabr.												Haut. ridelles	
Poids max. garanti pr. train routier						Nombre de portes						Porte à faux arr.	
Direction: action sur roues AR - assistée hydr.				Marque du moteur		A E C		C.V. frein		104 SAE			
Alésage		112		Course		130		C.V. impôts		26.09			
Forme de la carrosserie pelle chargeuse													
Nombre de places: total		1		(avant milieu		arr.		)		Places debout			

Phares: marque	2/ HELLA E 1 4411	§)	Indic. de direction	4/ clignoteurs avec lampe-témoin
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques		AV = combinés avec feux de position	(blanc)
Feux de position	2/ séparés, sur pelle		AR = combinés avec feux stop	(orange)
2/ réflecteurs, blancs, sous feux position			Essuie-glace	1/ électrique
Feux arrières	2/ sous feux stop et clignoteurs		Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Réflecteurs	2/ séparés, $\phi$ 74		Rétroviseur	2/ extérieur cabine
Feu stop	2/ combinés avec clignoteurs		Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	1/ à gauche, combiné		Parties dangereuses	
Lampes de travail	AV= 2 - AR= 2 avec lampe-témoin		(brûlent toutes simultanément)	
Equipement électr.	24		Volts	
Mesure du bruit	89		bB à 2'200 t/min - Avertisseur =	98 dB

Observations et exceptions

- \* ) Transmission : Boîte réversible à 4 vitesses, convertisseur de couple  
2 cales d'arrêt indispensables.
  - \*\* ) Vitesse : Limitée à 30 km/h. - Signe distinctif indispensable.
  - § ) Phares : Disposés à 1'780 mm du sol. - Admis pour raisons techniques.
- Dispositif de protection sur pelle de chargement avec marquage jaune-noir.

Lieu et date de l'expertise-type      Bienne, 3.8.64

La Commission d'expertise-type